<u>Modèle de fiche RSST utilisable dans le 1d degré</u>

Le registre hygiène et sécurité au travail Modèle de registre obligatoire
Décret n°2011-774 du 28 juin 2011

Le modèle ci-dessous est une version numérique du registre obligatoire qui devrait être présent dans les établissements, services et écoles : en cas d'absence de registre, ce modèle est utilisable tel quel dans la mesure où c'est une des annexes officielles du décret.
Une fois renseigné, il doit être transmis au supérieur hiérarchique et/ou aux représentants du personnel à la Formation spécialisée.

Circonscription : ….....Nom du responsable hiérarchique (IEN) :.....

□ Collège □ Autre type d'établissement

Commune : .....

Nom de l'établissement : .....

Date : .....Nom et prénom de l'agent ou de l'usager : .....

Observations, relation des faits :
….....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des effets :
….....
.....
.....
.....
<u>SIGNATURE :</u>

<u>(1) Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes :</u>
- un risque éventuel observé ou encouru,
- un problème lié à l'organisation du travail ou aux relations de travail
- un accident ou un incident vu ou vécu,
- un dysfonctionnement ou le non-fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité,
- toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général…). Pouvant comprendre, le cas échéant, la ou les solutions envisageables. Pour toute information d'un fait, incident ou accident, les circonstances de leur survenance seront détaillées, en précisant les facteurs matériels et humains ayant concouru à leur réalisation.

<u>Vos représentants FSU SNUipp 94 à la Formation spécialisée départementale :</u>
Alia KASSAB 06 30 84 20 25 Cyrille MICHELETTA 06 34 60 15 83
snu94@snuipp.fr